



LES ATELIERS D'AIX

Injection plastique et Moules

SAS au capital de 38875 €

R.C. 311 711 603 - APE 252A - SIRET 311 719 603 00012

Au Bourg— 42260 ST MARTIN LA SAUVETE

Tel: 04 77 62 23 31— Fax: 04 77 62 20 21

atelaix@wanadoo.fr

Monsieur Michel GAILLARD
Président de la Commission
Particulière du Débat Public
sur le projet POCL
68 rue du faubourg Saint Honoré
75008 PARIS

Objet : Débat Public LGV POCL

Roanne, le 17 décembre 2011

Monsieur le Président,

Responsable d'une entreprise d'injection plastique qui emploie 5 personnes j'ai essayé de segmenter au mieux mes niches d'activité et à ce titre effectuée de fréquents déplacements sur Lyon ou Paris.

Les voies de communication de notre région Roannaises tendent à se diversifier mais sont toujours très en deçà de ce qu'elles devraient être pour assurer un développement économique durable et prospère. Aller à Paris représente une journée amputée au minimum de 06 heures de travail et se déplacer sur Lyon ne peut se faire sans d'interminables bouchons, notamment à l'entrée de la cité.

La réactivité nécessaire et indispensable pour une TPE, ne peut reposer uniquement sur la capacité de son dirigeant à se mobiliser mais dépend, en autres, des infrastructures mises à sa disposition et à celle de ses collaborateurs.

L'impact économique de la LGV POCL sera très certainement considérable pour tous les acteurs de la vie des affaires et la gare TGV de ROANNE permettra sans nul doute de répondre à la trop fameuse question « Roanne c'est où ? » L'image du Roannais trop souvent ternie sera réhabilitée aux yeux des décideurs économiques extérieurs et permettra l'implantation d'entreprises nouvelles et de cadres séduits enfin par la qualité de vie roannaise.

En résumé j'estime, avec beaucoup de conviction, que cette LGV est une **Ligne de Garantie de Vie** pour la région Roannaise et tout son bassin d'activité pour les années futures.

Nous considérons donc qu'il y a urgence à connecter Roanne à la Grande Vitesse et à réaliser cet équipement dans les meilleurs délais.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Jean – Guy AUROUX